Depuis 1947,
FO ne donne aucune consigne de vote

Communiqué • 14 juin 2024

La commission exécutive de Force Ouvrière sous la plume de notre secrétaire général Frédéric Souillot est venue rappeler que **Force Ouvrière n'entend pas s'immiscer dans le débat politique qui appartient aux citoyens.**

Cependant nous considérons, d'ores et déjà, que la dissolution ne fera pas taire le mécontentement des salariés et la nécessité pour les plus démunis de se faire entendre.

Les politiques anti-sociales et de rejet de l'autre, menées depuis des mois, que nous n'avons cessé de condamner et le refus de considérer les revendications provoquant un déni de démocratie sociale ont conduit de nombreux électeurs à la défiance envers les organisations politiques.

Pour Force Ouvrière, **pas de trêve électorale ni olympique dans les revendications !**

Conformément à la tradition de l'indépendance syndicale, FO ne donnera aucune consigne de vote, ce qui est nécessaire, c'est de rester sur le terrain syndical pour porter nos revendications et défendre les intérêts des salariés du public comme du privé.

FO fidèle à ses principes, rappelle qu'elle a combattu et combat les atteintes aux libertés et lutte au quotidien contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme.

FO France•tv sera toujours en première ligne pour défendre l'avenir de l'audiovisuel public.

Aujourd'hui comme au lendemain des prochaines élections où elles seront multiples.

Concernant les différentes mobilisations, en cours ou à venir, la Confédération FO laisse libre chacun de les rejoindre.

Notre indépendance, ce sont nos revendications !